

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 6 janvier 2021

Covid-19 : ouverture le 7 janvier au Centre hospitalier de Chartres d'un centre de vaccination à destination des professionnels de santé, des professionnels des services d'aide à domicile et des sapeurs-pompiers âgés de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités

Afin de répondre aux demandes de vaccination contre la Covid-19 des professionnels de santé, des personnels des services d'aide à domicile et des sapeurs-pompiers de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités, le Centre Hospitalier de Chartres va ouvrir jeudi 7 janvier à 14h un centre de vaccination sur son site du Coudray.

Ce centre de vaccination sera ouvert à l'ensemble de ces professionnels, quel que soit leur statut (libéral ou salarié), ainsi qu'à l'ensemble des professionnels (administratifs, techniques, ...) exerçant en milieu hospitalier sous réserve qu'ils aient plus de 50 ans ou qu'ils présentent des comorbidités importantes (obésité, diabète, insuffisance rénale chronique, ...).

Ce centre sera ouvert du lundi au samedi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h et sera uniquement accessible sur rendez-vous (les coordonnées seront communiquées dans les tous prochains jours).

Parallèlement, afin de garantir une couverture optimale du territoire, les Centres hospitaliers de Châteaudun, Dreux et Nogent-le-Rotrou ouvriront également la semaine prochaine des centres similaires. Des informations complémentaires sur l'organisation de chacun de ces centres (adresse, horaires, ...) seront communiquées d'ici la fin de cette semaine.

**La campagne de vaccination contre la Covid-19 va être organisée
tout au long des prochaines semaines.**

**Tant que l'épidémie n'est pas vaincue, la plus grande vigilance de chacun
d'entre nous reste nécessaire pour éviter la propagation du virus.**

Contact presse :

Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet

Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr